



ARDECHE



Fédération départementale

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 07 juin 2019

Le sept juin deux mille dix-neuf, la Fédération ardéchoise des centres sociaux s'est réunie en assemblée générale sous la présidence de Patrick ROUCOUX.

Étaient présents avec voix délibérative (mandat des adhérents) :

Collège des usagers

Mesdames : Anna Poy (La Pinède – VDB), Marie-Cécile Bidard (La Pinède – VDB), Anne Faure (Cs Le Pouzin), Françoise Charles (Le centre – Tournon), Gauthier Anne (MJC CS La Voulte), Augoyat Eliane (ASA Aubenas), Annie Diaz (Le Palabre – Aubenas), Bravi Antonia (Le Palabre – Aubenas), Gosset Stéphanie (CLEFS – Le Teil), Denise Roqueplan (CLEFS – Le Teil), Pascale Honoré (Couleurs des liens – Privas), Josy Merdurio (Couleurs des liens – Privas), Tournoux Rachida (Revivre Les Vans), Marie-Ange Daumas (3 rivières – Beauchastel), Naïs Haraszi (Au fil de l'eau – Aubenas), Françoise Mennot (EVS Burzet),

Messieurs : Alain Desbbus (Le centre – Tournon), Dubreuil Daniel (ASA Aubenas), Jean-François Bernard (Couleurs des liens – Privas), Acs Jean-François (Revivre Les Vans), Denis Mendras (Au fil de l'eau – Aubenas), Naka Ramanoelina (EVS Burzet), William Torres

Collège des professionnels

Mesdames : Sandrine Chevalier (La Pinède – VDB), Line Mourier (Cs Le Pouzin), Guerrouche Rézika (Le centre – Tournon), Callet Charlotte (Le Ricochet – Valgorge), Annie Collonge (MJC CS La Voulte), Emilie Lepine (Le Palabre – Aubenas), Isabelle Planchez (Couleurs des liens – Privas), Moery Vanessa (Revivre Les Vans), Muriel Miclet (3 rivières – Beauchastel), Pilar Lopez (Au fil de l'eau – Aubenas), Gaëlle Berge (EVS Burzet),

Messieurs : El Amrani Hassan (ASA Aubenas)

Collège des institutionnels

Madame :

Membres de droits

Messieurs : Royer Manoha Jean-Noël (MSA), Daniel Benassy (CAF)

Étaient excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames : Marie-Lou Hermans (Le Ricochet – Valgorge), Virginie Packo (Le Ricochet – Valgorge), Claire Sabot Aumasson (Le Ricochet – Valgorge),

Messieurs : Brunet Jean Pierre (MJC CS La Voulte), Costet Jean Louis (MJC CS La Voulte)

Validité de l'Assemblée

Soit 40 mandats présents ou représentés sur 70 possibles (soit 64.29% des mandats possibles présents et ou représentés) répartis de la manière suivante :

- 28 mandats collège des bénévoles sur 48, soit 58.33%
- 12 mandats collège des professionnels sur 16, soit 75.00%
- 0 mandat collège des institutionnels sur 5, soit 0%
- 2 mandats membres de droit sur 3, soit 66.66% (MSA et CAF)

Deux adhérents ne sont pas représentés (soit 88.5% des adhérents présents)

Le quorum étant à 35 mandats présents ou représentés et de la moitié des adhérents, l'assemblée générale peut donc valablement siéger et délibérer.

Assistaient à L'Assemblée Générale sans voix délibérative, mais avec une expression comptabilisée en vote complémentaire (explication ci-après dans les modalités de délibération de l'assemblée générale) :

Administrateurs de la Fédération sans mandats de leur centre :

Mesdames : Nathalie Avogadro (VDB), Françoise Bergère (Annonay), Françoise Carret (Tournon), Halima Cheik (La Voulte), Clément Montalbano Thérèse (Aubenas), Raynard Christiane (Les Vans), Reymond Chantal (Buzet), Rodriguez Marie (VDB), Isabelle Thiry (Aubenas), Delabbe Noelle (Buzet)

Messieurs : Moustapha Gagou (Aubenas), André Giordano (St Agrève), Jean-Claude Hallier (Tournon), Sébastien Haond (St Agrève), Eric Lacombe (La Voulte), Patrick Roucoux (Annonay)

Invités

Mesdames : Marie Noelle Durand (Ville d'Aubenas et CCBA), Justine Gitton, Anaïs Root, Ginette Gourdon (CD 07 direction de la DTAS Sud Ouest), Sferrazza Camille, Mélanie Rousset (Rhône-Alpes centres sociaux), Laurence Allefresde (VP Département 07), Claudette Dupin, Marinette Gay, Gisèle Pré, Claudine Bichmann, Quang Sylvie, Véronique Dupré, Sophie Ribes Lassalle (CD 07), Monique Aizac, Blandine Wiot, Sandrine Faure, Blachère Christine, Roselyne Hilaire, Escoffier Pierrette, Sylvie Sanchez, Bourdier Celia, Anne Gauthier, Marie-Paule Papini, Arlette Souche, Rousset Nicole

Messieurs : François Duret (Aubenas), Henri Guinannet, Alain Brunerie, Jean Luc Jauzion, Quentin Bertand, Bernard Brottes (Maire de La Voulte), Pantere Gérard, Montalbano Henri.

Soit 66 votes complémentaires

Assistait à la réunion sans voix délibérative

Mme Vanessa Jaume (déléguée FACS)

107 PERSONNES ETAIENT PRESENTES A L'AG DE LA FACS 2019. En prenant en compte les administrateurs et invités, 100% des adhérents étaient représentés, 100% des partenaires de la convention étaient présents et se sont exprimés.

Ordre du jour (rappel)

- ✓ Rapport moral
- ✓ Lecture du texte (état des lieux et propositions) rédigé par les directions/présidences suite à une après midi de travail qui s'est déroulée juste avant l'AG
- ✓ Rapport d'activités
- ✓ Rapport financier

✓ Élection du conseil d'administration

✓ Ateliers de travail autour de la gouvernance partagée

Les rapports complets ont été remis aux participants et envoyés aux adhérents deux mois avant la date de l'assemblée générale conformément à nos statuts.

Un mode d'animation et de délibération pour une progression du portage démocratique du projet fédéral

✓ Afin de **renforcer l'implication des centres** dans le projet de la Fédération ardéchoise des centres sociaux, nous avons modifié en 2011 nos statuts et acté que les administrateurs et salariés des centres, qui portent les mandats de nos adhérents soient distincts des administrateurs fédéraux.

✓ Toujours pour poursuivre sur cet axe de travail de notre projet fédéral, et pour **permettre à chaque participant de l'assemblée quel que soit son statut d'être acteur des processus de décision de l'assemblée générale** nous avons conjugué vote statutaire (démocratie représentative avec porteurs de mandats désignés par leur centre) avec un mode d'expression de démocratie directe (vote de chaque participant, appelé ci-après vote complémentaire administrateurs sans mandats et invités). Afin de distinguer les votes (respect statutaire) les personnes se sont exprimées à partir de bulletins de votes de couleurs différentes pour les votes statutaires (vert) et pour les votes d'expression de démocratie directe (blanc), non statutaires.

✓ **Par ailleurs, en conformité avec nos nouveaux statuts la majorité requise pour qu'une délibération soit adoptée est de 50% + 1 voix sur les suffrages exprimés blancs ou nul compris.**

Rapport moral du bureau lu par Patrick ROUCOUX

En septembre 2017, à la suite du départ de Christian DUMORTIER (délégué de la FACS), nous avons choisi une nouvelle organisation avec une seule déléguée et des collaborateurs provenant de différents Centres Sociaux. Les chantiers animés par ces collaborateurs ont été nombreux : « bien vieillir/groupe projet séniors/séjours », « secrétariat », projets enfance/jeunesse comme l'incontournable et l'inévitable, « BAFA centre social ».

Cette expérimentation devait accentuer l'esprit de fédéralisme en donnant une plus grande place aux CSX au sein de la Fédération, et ce de manière transversale, tout en nous permettant de retrouver un équilibre financier.

Ce dernier point est atteint puisque nous présentons des comptes 2018 avec un résultat positif alors que nous étions en négatif depuis plusieurs années. Nous sommes plus sceptiques sur le premier point. Comme pour toute expérimentation, il nous a donc semblé fondamental de procéder à une véritable évaluation de ce qui a été produit du fait de cette organisation. Nous avons beaucoup échangé, beaucoup travaillé... et nous avons mis en œuvre, le 11 janvier 2019, une réunion d'évaluation ouverte à tous les administrateurs et à toutes les directions des CSX afin de croiser les regards. De manière synthétique, les conclusions sont les suivantes :

- L'organisation a permis le maintien de l'action fédérale de manière efficace, tant au niveau de l'appui des CSX, qu'à la mise en œuvre de projets collectifs.
- L'organisation n'a pas permis le développement de partenariats et de projets nouveaux, la dynamique de perspective « l'aller vers les territoires », l'accompagnement efficient de nouveaux CSX ou EVS.
- L'organisation n'a pas produit le développement attendu de l'engagement des centres sociaux au sein de la FACS.
- Nous n'avons pas pu être dans une dynamique de recherche et développement, permettant l'accompagnement des CSX dans l'innovation sociale.

Il est fondamental de souligner que nos partenaires nous ont fait confiance dans notre tentative de réorganiser la FACS : Conseil Départemental, CAF, MSA et Etat nous ont soutenu et nous ont donné l'opportunité de prendre des risques. Merci à eux !

L'ensemble des administrateurs de la FACS, au côté de la déléguée, a décidé de procéder au recrutement d'un(e)chargé(e) de mission pour renforcer l'équipe fédérale. Cette embauche aura lieu au second semestre 2019.

En 2018, les deux projets de fusion de centres sociaux à La Voulte et à Privas ont demandé un accompagnement fédéral important. Aujourd'hui, les processus sont quasi finalisés : les habitants et bénévoles sont restés au centre des préoccupations des acteurs, les projets de territoire ont été conçus dans une logique de développement social local, les salariés de ces structures ont trouvé une juste place

dans les nouveaux projets. La FACS se félicite mais reste vigilante au respect des engagements donnés par les uns et les autres dans le temps.

Enfin, pour finir ce rapport moral, il nous a semblé pertinent de partager avec vous que la FACS est sollicitée fréquemment par les partenaires institutionnels et associatifs pour initier et animer des projets, et pour participer à des instances de gouvernance partagée (AJIR, PDALHPD, CTG, commissions, formation de bénévoles, etc).

Grâce à notre dynamisme, nos compétences, notre ouverture, nous sommes considérés de plus en plus comme un acteur incontournable du dialogue de l'Animation de la Vie Sociale.

ORIENTATIONS 2019

Pour 2019, nous nous devons d'être ambitieux pour être de nouveau en pro-activité en :

- Impulsant une dynamique de développement
- Etant en création/ressources
- Accentuant l'appui au réseau et « aller vers » les territoires (accompagnement nouveaux CSX/EVS ; dialogue avec les EPCI, participation à la dynamique des Conventions Territoriales Globales)
- Développant les projets autour du « Bien vieillir »
- Développant l'axe « Jeunesse »
- Développant une dynamique fédérale autour de la mesure de l'impact social

2019 est un peu une année de transition avant la mise en œuvre de la démarche de renouvellement des projets sociaux en 2020 avec au cœur, la mesure d'impact social.

Le renforcement de l'équipe fédérale avec l'arrivée du chargé(e) de mission, va donner de l'oxygène à la déléguée ! Et permettre le développement de nouvelles initiatives !

RESOLUTION N° 1

Après avoir entendu le rapport moral présenté par le président, l'Assemblée Générale approuve ce rapport

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	1	0	39

Le rapport moral est adopté à la majorité par 39 voix sur 40 suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	0	0	52

Rapport d'activités

✓ Le rapport ayant été envoyés à l'ensemble des adhérents dans les deux mois précédant l'AG, il est proposé de ne pas en faire une lecture extensive mais de mettre en avant quelques points et de répondre ensuite aux questions de l'assemblée.

Un pilotage partagé et démocratique

Les instances de pilotage fédérales

Les instances de pilotage sont animées dans une logique d'éducation populaire afin que chacun puisse trouver sa place quelque soit son statut et ses compétences. En 2018, il s'est agi d'accentuer l'horizontalité des prises de décisions en accentuant les temps de partage et de compréhension des enjeux (nationaux, départementaux et locaux) : COG, Plan Pauvreté, CTG, Schéma AVS.

Bureau : 9 bénévoles accompagné par la déléguée

11 bureaux dans l'année, d'une moyenne de 4 heures chacun.

ODJ des bureaux : suivi des centres, analyse du contexte (COG, plan pauvreté, CTG), préparation des CA, gestion de la FACS (administrative, financière, partenariale, gestion du personnel), suivi des projets (bien vieillir sur le territoire, incontournable, inévitable, AJIR, livret seniors).

87.2% de présence

Commission budgétaire : 5 bénévoles, 1 directeur administrateur fédéral, accompagnés par la déléguée

2 réunions : suivi budgétaire, préparation du BP, analyse du compte de résultat, présentation en CA et AG.

Conseil d'administration : 31 personnes, 22 bénévoles, 9 professionnels, 15 structures AVS représentées

5 CA – d'une moyenne de 3 heures chacun - 76.5% de présence

2 démissions en cours d'année : 1 décès + 1 personne qui n'a pas souhaité prolonger son mandat dans son centre

1 réunion direction/présidence : 16 structures présentes dont 16 directions / 15 présidences

1 Assemblée générale

L'Animation de réseau au service du développement du pouvoir d'agir des habitants et de la montée en compétence des acteurs (professionnels/bénévoles)

Les formations :

- Laïcité et faits religieux (1 journée) (salariés et bénévoles)
- Formation action « Gouvernance partagée : les habitants au pilotage des centres sociaux » (administrateurs et direction) – 1.5 ans
- Booster sa création au service de l'innovation sociale (à destination des directions) – 2 jours – Remi Sabouraud / Co-design it
- Accueil des publics fragilisés (à destination des professionnels de l'accueil) – 3 jours Laetitia De Schouteete
- Analyse de la Pratique Professionnelle pour les directions - 3 jours Laetitia De Schouteete
- Comportements allergisants et ressources des personnes – 1 jours Cédric Roussel / Humani
- Analyse de la Pratique Professionnelle à destination des CESF en charge de l'accompagnement social au logement – Ecole de Santé Sociale Sud Est – 3 jours

Les groupes de travail :

- 3 commissions enfance / jeunesse (appui aux situations problèmes, création du Bafa centre social, Inévitable, Incontournable, AJIR, Plan Mercredi)

- 5 comités de direction (dont 1 en présence de la DDCDPP autour du Plan Mercredi, 1 en présence de la DESDEN/DDCSPP/CD07 autour des contrats territoriaux éducatifs artistiques et culturels, 1 en présence de la déléguée de l'URACS autour de la formation professionnelle)
- 1 séminaire de direction (2jours)
- 3 commissions famille (les leviers de l'engagement bénévole, intercommunalité et projet famille, les habitants aux manettes du CS...quel rôle pour le référent famille ?)
- 3 commissions accueil (appui aux situations problèmes, la communication en centre social, Aiga... trucs et astuces)
- 2 séminaires FCSF : participation de la déléguée 2X2jours
- 5 comités des délégués : URACS
- 5 réunions du GPS (groupe projet séniors)
- Co-pilotage du groupe national FCSF : territorialisation des politiques CAF (information, compréhension, enjeux, stratégies)
- Participation à l'Escale à Dunkerque : évaluation à mi-parcours du projet national FCSF (4 jours) 1 déléguée + 2 professionnels + 4 bénévoles

4 projets collectifs (portés par des collaborateurs fédéraux)

- L'incontournable : journée d'auto-qualification de tous les animateurs enfance et jeunesse, permanents et occasionnels, du réseau (ANNULE)
- L'inévitable : rencontre de jeunes à l'échelle du département – prévention des addictions aux écrans
- 2 séjours « séniors en vacances » (90 personnes concernées) – lutte contre l'isolement – les séniors actifs dans l'organisation de leurs vacances
- Livret « bien vieillir sur le territoire ardéchois : les centres sociaux s'engagent »

Pouvoir d'AJIR

Dans le cadre d'AJIR, la FACS est pilote (avec l'Etat) de la fiche action 3.3 « formation des acteurs jeunesse ».

- Animation du collectif d'acteurs associatifs et institutionnels (5 réunions)
- Coordination de la mise en œuvre de formations thématiques et échanges de pratique, sur les territoires, à destination des acteurs jeunesse
- Coordination et animation de la journée AJIR FOR REVEURS
- Coordination de la création du diplôme universitaire « acteurs jeunesse et politique publique » en partenariat avec le Cermosem
- Participation à l'ambition 1 d'AJIR autour de l'évolution de la gouvernance des politiques publiques et de l'inclusion des jeunes

Marché public « accompagnement social au logement »

- Coordination du marché public – 6 CSX + 1 association (Solen)
- Participation aux réunions du Conseil Départemental autour du PDALHPD et de la démarche participative mise en oeuvre

Accompagnement des structures fédérées

L'accompagnement au quotidien des 16 csx+1 EVS ardéchois représente 10% du temps de travail global de la fédération (63 jours).

En 2018, certaines structures nous ont sollicités plus activement au regard des problématiques vécues

- Les Vans (problématiques liées à l'arrêt maladie de la directrice – interim de direction 15j par la déléguée)
- Le Teil (difficulté des relations interco/CS) + (renouvellement de la gouvernance)
- Tournon (difficultés financières complexes)
- Burzet (difficulté de dialogue entre EVS et interco)
- Annonay (préfiguration d'une diminution drastique des fonds propres de la CAF qui équilibre les budgets depuis la création des csx d'Annonay)

- Le Palabre (réduction des financements CAF)
- Valgorge (difficulté de dialogue avec l'interco)

La FACS s'est engagée activement dans l'accompagnement des deux rapprochements de centres sociaux à La Voulte et Privas. Un chargé de mission fédéral a été mis à disposition de la Ville de Privas, sur une durée de 6 mois.

Suivi/Appui des territoires

- Veille et suivi de la modification des territoires (EPCI/communes) et impact pour les structures AVS
- Participation active à l'élaboration des CTG (Arche Agglo et Privas)
- Diagnostic jeunesse de l'interco d'Aubenas
- Mise en place d'une expérimentation sur la coopération des csx autour de la question de la mesure de l'impact social de la politique jeunesse d'arche agglo

Emergence des structures AVS

- EVS : Vernoux, Boulieu- les -Annonay, Mars

La FACS aux côtés de ses partenaires institutionnels

- Portage de la fiche action 3.3 AJIR (formation des acteurs jeunesse) (CD07)
- Comité d'ambition 1 sur la gouvernance partagée et la démocratie active (CD07)
- Commission d'attribution Fonds d'action citoyenne/citoyen moi aussi/ investissement (CD07)
- Journée investissement social et territoire en transition (animation de l'atelier insertion aux côtés de la DTAS sud ouest et direction insertion) (CD07)
- PDALHPD (logement-démarche participative) (CD07)
- Séniors (conférence des financeurs, lutte contre l'isolement, lutte contre la fracture numérique, GPS départemental) (CD07)
- Insertion (conférence partenariale de l'insertion) (CD07)
- Elaboration du schéma AVS avec la CAF, la MSA et le département
- Travail rapproché avec la DTAS sud Est (recherche action csx/DTAS/FACS/CMS – développement du pouvoir d'agir des publics empêchés)
- SERACS
- MAVA (Têtes de réseaux éducation populaire)
- Commission agrément JEP (état)
- Commission d'attribution du FDVA 2 (Etat)
- GAD (Etat)

Témoignages des acteurs du réseau

- Fusion des centres sociaux de La Voulte
- Fusion du centre social et de la MJC de Privas

Ateliers autour du chantier VIEILLISSEMENT

RESOLUTION N° 2

Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité 2018 présenté par des acteurs de la Facs l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	3	0	37

La résolution N°2 est adoptée par 37 voix sur 40 exprimées soit 92.50% des suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	1	0	51

Rapport financier

Vous avez à votre disposition le détail des comptes financiers rédigés par l'expert comptable. (Petit livret en format A5) ET le budget prévisionnel 2019 validé par le Conseil d'administration en fin de livret.

Il nous a semblé opportun de vous présenter une analyse globale concernant ces comptes.

Éléments d'explication du budget 2018

Depuis plusieurs années, notre résultat financier était déficitaire.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'année 2018 rompt avec cette spirale. En effet nous bouclons l'exercice comptable avec un excédent **de 32 296 euros**.

Cet excédent est dû à une gestion rigoureuse des dépenses, et une obtention des recettes prévues. Nous avons limité les dépenses de fonctionnement et les charges salariales sont inférieures au budget que nous avons prévu pour 2018.

Le 14 mars 2019, le conseil d'administration de la FACS a travaillé avec l'expert-comptable de la FACS (ACR consultant) pour envisager l'avenir au regard des éléments financiers de l'exercice 2018.

L'expert-comptable a constaté la bonne gestion de notre association. Nous pourrions donc assumer sans grand risque le recrutement du chargé de mission.

Les comptes de la fédération laissent apparaître un fond associatif de l'ordre de 100 000€ ce qui est confortable pour la période actuelle.

Les grandes orientations du budget prévisionnel 2019

Le budget 2019 est un budget de transition. Il intègre le cout salarial du chargé de mission à partir du 1er septembre. On note donc une augmentation de la ligne « salaires et charges » d'environ 25 000€ pour atteindre cette année près de 100 000€. L'ensemble des frais liés à l'embauche d'un.e nouvel.le salarié.e augmente (assurance, téléphone, carburant, ect)

Nous avons souhaité construire un budget prévisionnel équilibré.

Ce budget se veut réaliste, réalisable et stable. Il est en augmentation d'environ 20 000€ par rapport au réalisé 2018 pour atteindre cette année 466 980€. Il reprend les éléments du contexte actuel : Les financeurs de la convention ont des budgets de plus en plus contraints et ne souhaitent pas augmenter leurs subventions pour la FACS.

L'union régionale des centres sociaux s'engage à nous verser entre 15 000 € et 20 000 € par an pour la mise à disposition du chargé de mission pour 30% de son temps (animation et gestion du chantier bien vieillir sur le territoire Auvergne Rhône Alpes).

Il existe un risque financier à prendre pour équilibrer le budget 2019 (de l'ordre de 10 000 €), ce qui représente environ 3 % du budget global.

Le compte de résultat 2018 étant excédentaire d'environ 30 000€. Nous pouvons raisonnablement nous engagé pour 2019-2020 et 2021.

Il est à noter que la part du marché public « accompagnement social au logement » représente plus

de la moitié de notre budget.

Concernant les recettes prévisionnelles 2019:

Elles sont quasiment assurées (elles se répartissent principalement sur la convention partenariale, l'adhésion des centres et le marché public ASLL).

Convention partenariale (accord cadre) : sur 3 ans avec 50 000 € du Département, 30 000€ de la CAF et 4800€ de la MSA (par an)

Marché public ASLL : C'est une grosse part de notre budget, mais globalement ce sont des recettes et des dépenses qui transitent par la FACS : 255 000€ (par an).

Le contrat a été conclu fin 2017 pour 3 ans.

Adhésion des centres : plus ou moins 60 000€

Cette année, il sera nécessaire de rechercher des financements complémentaires auprès de l'Etat (FDVA2), du département par le biais du Contrat de transition écologique, du fond mutualisé de la fédération nationale des centres sociaux.

Concernant les dépenses prévisionnelles 2019:

Nous avons une augmentation des charges salariales liées à l'embauche d'un.e chargé.e de mission.

Nous n'avons toujours pas de charge locative (nous ne louons plus de locaux).

Nous avons une augmentation des frais de déplacement (2ème salarié) et des frais annexes.

Nous n'avons plus quasiment plus de dépense de collaborateur car nous avons fait le choix de l'embauche d'un salarié à temps complet ce qui nous oblige à arrêter notre coopération avec Carmen (secrétaire), Rachel (chantier bien vieillir), Lorraine et Pierre (BAFA CS), Carole (Inévitable), Pauline (Incontournable).

Nous maintenons les dépenses liées à la comptabilité externalisée, le secrétariat du marché public, la communication.

Nous maintenons le niveau élevé des frais liés à la vie des instances : elle représente une part non négligeable des dépenses de la FACS. C'est un choix politique assumé. Il nous paraît fondamental de favoriser le principe d'une gouvernance active par les bénévoles, ce qui engendre des formations de ceux-ci et des déplacements, des frais d'instance (réception) : soit 14 800€

En conclusion :

Notre budget ne peut pas se concevoir de manière analytique : Les missions stratégiques et thématiques sont interconnectées et ne peuvent être considérées isolément. C'est ce qui fait la pertinence de notre travail fédéral. L'un ne va pas sans l'autre. Les différents modes d'action se nourrissent et fondent l'unité du réseau, son identité, sa reconnaissance sur le territoire, et son développement.

Comme l'a précisé le Président dans son rapport moral, nous avons su nous remettre en question en mettant en place une évaluation collaborative avec l'ensemble des représentants de notre réseau, ce qui nous pousse à revoir notre copie et à embaucher un nouveau salarié.

La mise à disposition de ce salarié pour 30% de son temps auprès de l'URACS nous permet d'envisager sereinement le coût financier de cette ré-organisation.

RESOLUTION N° 3

Après avoir entendu la présentation du rapport financier 2018 par le Trésorier de la Fédération, M. Jean-Claude HALLIER, l'Assemblée Générale approuve le compte de résultat 2018 et le bilan arrêté à la date du 31.12.2018, et donne son quitus plein et entier au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2019.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	0	0	40

La résolution numéro 3 est adoptée à l'unanimité

Vote complémentaire indicatif

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	1	0	51

RESOLUTION N° 4

Après avoir entendu la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de + **32 296 euros** au report à nouveau.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	1	0	39

Le résolution numéro 4 est adoptée par 39 voix sur 40 suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	1	0	51

RESOLUTION N° 5

Après avoir entendu la présentation du rapport financier pour 2018 par le trésorier, l'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel 2019.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	0	0	40

Le résolution numéro 5 est adoptée à l'unanimité

Vote complémentaire indicatif

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	0	0	52

RESOLUTION N° 6

Pour l'année 2019, le montant de l'appel à cotisation des centres sociaux reste inchangé.

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	1	0	39

Le résolution numéro 6 est adoptée par 39 voix sur 40 suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

Abstention	Blanc ou nul	Contre	Pour
0	0	0	52

Élection du Conseil d'Administration

Vanessa JAUME invite les candidats à se présenter. Chacun nous dit pourquoi il souhaite être candidat

Le Président procède ensuite à l'élection.

Résultats de l'élection

Collège des usagers 21 votants

Sont élus

HILAIRE Roseline

CHEIKH Halima

CLEMENT Thérèse

MEDURIO Josy

HONORE Pascale

MENDRAS Denis

MONTALBANO Henri

Collège des professionnels 12 votants

Sont élus

AVOGADRO Nathalie

MOURIER Line

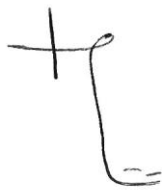
GAGOU Mustapha

LEPINE Emilie

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant terminé, Patrick Roucoux clôt l'AG en remerciant une fois encore tous ceux qui ont travaillé à la préparation de cette assemblée générale et en invitant les personnes présentes à se regrouper en sous-groupe pour jouer au BLIND TEST.

Un apéritif dinatoire est servi dans chaque sous-groupe. La bonne ambiance est au rendez-vous.



Le président,
Patrick ROUCOUX

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

4 Place Vincent AURIOL
07250 LE POUZIN
<http://ardeche.centres-sociaux.fr>